

POLITIQUE D'ACCÈS ET D'INCLUSION

INFORMATIONS SUR LA POLITIQUE

Responsable de la politique	Chef de département du Conseil scolaire
Public concerné	Élèves - Enseignants - Parents
Dernière mise à jour	2023
Date de la prochaine révision	2028

Révision et modification de la politique

L'École Libanaise du Qatar se réserve le droit de réviser, de modifier ou de mettre à jour cette politique à tout moment afin d'assurer sa conformité avec les besoins de l'école, les réglementations applicables, les exigences d'accréditation et les meilleures pratiques pédagogiques. Toute révision approuvée prend effet à compter de sa date de publication, sauf indication contraire.

1. INTRODUCTION

À l'École Libanaise du Qatar, nous nous engageons à créer un environnement d'apprentissage inclusif qui réponde aux besoins uniques de chaque élève. Notre engagement en faveur de l'égalité des chances de réussite scolaire et personnelle se reflète dans notre politique. Cette politique s'applique à tous les membres de la communauté de la LSQ, y compris les étudiants, le personnel et les parents. Elle englobe tous les aspects de la vie scolaire, tels que le programme et l'enseignement, les évaluations, les aménagements, les activités extrascolaires, les environnements physiques et sociaux, la communication et la collaboration.

2. OBJECTIF

La LSQ croit fermement en la création d'un environnement accueillant qui permet aux jeunes d'atteindre leur plein potentiel académique, social et physique. Nous nous engageons à favoriser une culture de compréhension, de respect mutuel, d'équité et de soutien. Notre objectif est de construire une communauté où toutes les parties prenantes, y compris les élèves, le corps enseignant, les administrateurs, le personnel et les parents, sont encouragés à participer et à partager activement des perspectives diverses.

À la LSQ, nous offrons un accès et des opportunités égales aux apprenants qui ont besoin d'un soutien supplémentaire. Bien que nous ne nous occupions pas spécifiquement des étudiants ayant des difficultés d'apprentissage, nous offrons de nombreux services de soutien aux étudiants, y compris des conseils, une politique de protection de l'enfance, un apprentissage hybride/en ligne, un enseignement différencié, un coaching par les pairs et un comité de soutien aux étudiants. Nous nous efforçons de répondre aux besoins d'apprentissage variés des étudiants en leur fournissant un soutien personnalisé basé sur les recommandations des spécialistes.

Les objectifs de notre politique sont d'établir un cadre global qui promeut l'accès et l'inclusion, décrit les responsabilités de l'école pour assurer l'égalité d'accès aux opportunités éducatives, et met en œuvre des procédures pour identifier, évaluer et répondre aux besoins des élèves. En outre, nous nous efforçons de créer un environnement sûr et favorable à l'apprentissage, au travail, à la participation et à l'évaluation des élèves, tout en encourageant une culture de l'apprentissage qui respecte la dignité, l'équité et le respect, et qui est exempte de toute discrimination.

3. ROLES ET RESPONSABILITES

Tous les membres de la communauté de la LSQ jouent un rôle dans la promotion de l'accès et de l'inclusion, avec des responsabilités spécifiques :

Administration de l'école

- Élaborer et mettre en œuvre la politique d'accès et d'inclusion
- Assurer la direction et le soutien des initiatives d'inclusion
- Allouer les ressources nécessaires pour soutenir l'éducation inclusive, y compris les conseils, la formation des enseignants, l'enseignement différencié et les aménagements nécessaires pour les élèves
- Contrôler et évaluer l'efficacité des pratiques d'inclusion

Enseignants

- Créer et maintenir un espace d'apprentissage sûr
- Identifier et évaluer les élèves présentant des handicaps ou des difficultés mineures
- Fournir les aménagements et les services de soutien appropriés
- Collaborer avec les parents, les spécialistes et le personnel

- Utiliser une variété de méthodes d'évaluation qui permettent aux élèves de démontrer leur compréhension de différentes manières

Parents

- Collaborer avec l'école pour répondre aux besoins de leur enfant
- Communiquer avec l'école au sujet des besoins et des progrès de leur enfant
- Assister aux conférences parents-enseignants
- Défendre les droits et les intérêts de leur enfant
- Participer aux événements organisés par l'école

Élèves

- Assumer la responsabilité de leurs besoins en matière d'apprentissage et d'accès
- Communiquer les difficultés avec les enseignants et les parents
- Respecter et soutenir leurs pairs ayant des capacités différentes

4. PLANIFICATION ET PROCEDURES

La LSQ est fière de maintenir un processus d'admission sans discrimination. Pour s'assurer que chaque élève reçoit le soutien nécessaire, la LSQ travaille en étroite collaboration avec les parents et les professionnels afin d'évaluer leurs besoins. Pour répondre aux besoins des élèves, la LSQ s'engage dans un processus continu qui implique la collecte de données sur les besoins d'apprentissage des élèves, l'identification et la suppression des obstacles à l'accès et à l'inclusion, l'allocation de ressources pour soutenir les initiatives, et le suivi et l'évaluation de l'efficacité de la planification.

L'école investit dans le développement professionnel continu de ses enseignants afin de mettre en œuvre des stratégies d'inclusion efficaces. Elle élabore et met en œuvre des plans d'action individualisés pour les élèves ayant des besoins divers, et un comité de soutien aux élèves est en place pour examiner et mettre à jour les stratégies de soutien en fonction des besoins.

Le comité de soutien aux élèves a pour mission d'aider les élèves à surmonter les difficultés sociales, émotionnelles, comportementales et scolaires. L'équipe est composée du directeur de cycle, du conseiller scolaire et des enseignants de l'élève. Ils collaborent tout au long de l'année et se réunissent régulièrement pour répondre aux besoins individuels des élèves.

Leur rôle consiste à :

- reconnaître que la situation de chaque élève est unique. Les stratégies de soutien sont différenciées en fonction de la nature spécifique et de la gravité du problème. Si certains élèves peuvent bénéficier de contrôles moins fréquents, d'autres peuvent avoir besoin d'un soutien plus intensif et continu.
- travailler en étroite collaboration avec les enseignants et les parents de l'élève afin d'acquérir une compréhension globale des difficultés rencontrées. Cette collaboration permet de coordonner les interventions et d'adopter une approche unifiée pour favoriser la réussite de l'élève.
- suivre les progrès de l'élève et adapter les stratégies de soutien en fonction des besoins. Cela permet de s'assurer que les élèves reçoivent l'aide la plus efficace et la plus appropriée tout au long de leur parcours scolaire.

En outre, la LSQ garantit l'accessibilité de l'infrastructure physique en prenant les mesures nécessaires à la mobilité et à l'engagement.

5. MODALITES D'EVALUATION POUR LES ETUDIANTS DU DP AYANT DES BESOINS D'ACCES

Le Programme du diplôme du Baccalauréat international accorde la priorité à une évaluation juste et équitable pour tous les élèves.

Les élèves dont les besoins d'apprentissage ou les handicaps mineurs sont attestés doivent soumettre une demande officielle de dispositions d'accès par l'intermédiaire du coordonnateur du Programme du diplôme de l'IB de leur établissement scolaire. La documentation requise peut inclure une évaluation psychoéducative ou médicale récente.

Les dispositions suivantes sont des exemples de mesures. Elles seront accordées conformément à la politique d'accès et d'intégration de l'IB. Certaines mesures nécessitent l'autorisation de l'IB.

- Temps supplémentaire : Les étudiants peuvent se voir accorder du temps supplémentaire pour passer des examens ou des évaluations en classe.
- Technologie d'assistance : Des outils approuvés tels que des correcteurs d'orthographe ou des lecteurs d'écran peuvent être autorisés.
- Présentation modifiée : Les élèves peuvent présenter leur travail sous d'autres formes, telles que des enregistrements audios ou des présentations au lieu d'essais écrits.
- Scribe/lecteur : Dans certains cas, un scribe ou un lecteur peut être fourni pour aider les élèves ayant des besoins spécifiques.
- Salle alternative pour les tests en classe : Afin de créer un meilleur environnement d'apprentissage, les élèves peuvent être assis dans une salle séparée qui leur permet de se concentrer plus efficacement.

Tous les dispositifs d'accès sont mis en œuvre pour supprimer les obstacles et garantir une évaluation équitable, et non pour offrir un avantage déloyal. La nature des dispositions d'accès sera documentée et communiquée aux examinateurs, mais elle ne sera pas divulguée dans les rapports des étudiants.

6. PROCESSUS D'ORIENTATION

Il est essentiel de comprendre que des besoins d'apprentissage exceptionnels peuvent survenir à tout moment. Dans ce cas, l'enseignant informera le conseiller concerné et le directeur de cycle. Les familles peuvent également orienter leurs enfants vers un spécialiste. Le directeur de cycle collaborera alors avec le conseiller pour étudier chaque cas séparément, ce qui peut impliquer diverses méthodes, telles que :

- Liaison avec les parents et les enseignants
- Examen des antécédents scolaires
- Observation de classe
- Collecte de données sur les aptitudes scolaires

Les parents peuvent être invités à faire évaluer leur enfant par des spécialistes externes afin d'identifier leurs besoins, le cas échéant.

Une fois que les preuves nécessaires ont été rassemblées, le directeur de cycle peut convoquer et présider une réunion à laquelle participent l'élève, les parents, les enseignants, les coordonnateurs des matières, le coordonnateur du programme d'études de l'IB, le conseiller et les membres du comité de soutien. Au cours de cette réunion, l'équipe examinera et rédigera un plan visant à mieux répondre aux besoins de l'élève. Ce plan précisera les objectifs d'apprentissage de l'élève, la méthodologie, les modalités d'évaluation, le personnel/le corps enseignant responsable et le calendrier d'évaluation et de révision, conformément à la politique d'évaluation. Il convient de noter

que le plan sera soumis à des limitations en termes de personnel, de matériel et de ressources physiques. Tous les aménagements et le soutien fournis à l'élève seront consignés dans son dossier sur le portail de l'école. Cela permettra de s'assurer que les besoins de l'élève sont satisfaits et suivis avec la meilleure attention possible.